

## L'OPINION EUROPEENNE

L'Eurobaromètre de janvier 2005 (enquêtes faites en novembre 2004) donne beaucoup d'indications sur le traité constitutionnel, sa connaissance par les citoyens et leur adhésion ou non à ce texte.

A ce jour, quatre pays ont procédé à une ratification parlementaire, à chaque fois à une très large majorité : la Lituanie, la Hongrie, l'Italie et la Slovénie. L'Espagne se prononcera le 20 février par référendum.

Quelques chiffres sont intéressants à retenir. A la question : « d'après ce que vous en savez, diriez-vous que vous êtes favorable ou opposé au projet de Constitution européenne ? » 49% de tous les citoyens européens répondent qu'ils sont tout à fait ou plutôt favorables, 16% tout à fait ou plutôt opposés, les autres ne savent pas. C'est toujours le Royaume Uni qui arrive en dernier (ou en premier si on est hostile à cette Constitution !) : 20% favorables, 30% opposés, 50% ne savent pas. La France se situe dans la moyenne européenne : 48% pour ; 17% contre 35% ne savent pas encore.

Parmi les raisons invoquées pour expliquer l'adhésion au Traité viennent en tête trois raisons : le caractère indispensable de poursuivre la construction européenne (38%), ou pour assurer un bon fonctionnement des institutions européennes (22%), enfin le renforcement du sentiment d'une identité européenne (20%).

Deux raisons principales sont avancées chez ceux qui s'opposent au Traité : la perte de la souveraineté nationales (37%) et l'hostilité à l'idée même de construction ou d'intégration européenne (22%). Ceux qui trouvent que l'Europe n'est pas assez sociale ne sont que 10%, pas assez démocratique que 8%. Enfin, ils ne sont que 7% à trouver cette Constitution trop libérale sur le plan économique.

La participation éventuelle est aussi sondée pour les pays qui ont annoncé officiellement un référendum : 42% en moyenne pour les 9 pays concernés. Ils étaient 50% dans un Eurobaromètre précédent ! Ils ne sont que 36% pour l'Espagne qui vote dans quinze jours. Espérons un démenti des électeurs. Quant à la France, 51% s'apprêtent à voter, 1% de plus que dans le dernier Eurobaromètre. Cela progresse !

Tous les citoyens prennent ou prendront connaissance du texte par différents canaux. En qui ont-ils le plus confiance ? A leur gouvernement (22%), aux journalistes (16%), au Parlement européen (15%) : c'est rassurant pour ceux qui en sont membres ! En qui ont-ils le moins confiance ? Aux partis politiques (5%), aux élus locaux (3%), aux syndicats (2%) : dur pour la CGT !, aux organisations religieuses (1%). Il y a là de quoi relativiser beaucoup de choses !

Des sondages ne sont pas des votes. Ils sont quand même utiles à examiner.

Anticipant la ratification du Traité, Eurobaromètre a fait demander dans quels domaines les citoyens de l'union européenne souhaiteraient utiliser le « droit d'initiative citoyenne » (article I-47 du projet de Traité Constitutionnel) si un million de citoyens de plusieurs Etats le demandent. L'emploi arrive en tête avec 57%, les retraites avec 32% (je conseillerais la prudence sur ce point !), l'éducation avec 31% (même remarque), l'environnement 28%. L'agriculture, une des compétences essentielles de l'Union ne recueille que 9%, l'immigration dont on parle pourtant beaucoup 17%.